



Liberté • Égalité • Fraternité  
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

PREFET DE LA MOSELLE

Direction départementale des territoires

Service de l'aménagement, de la biodiversité  
et de l'eau

Dossier suivi par : Romain DECCO  
Tél. : 03 87 34 33 64  
Fax : 03 87 34 33 23  
Mél : romain.decco@moselle.gouv.fr  
Réf. : RD/RS

Mairie de NELLING

1 rue de l'Albe

57670 NELLING

Objet : **Dossier de déclaration concernant un projet de forages pour la pose de piézomètres temporaires sur les communes de BERIG-VINTRANGE et NELLING**

Metz, le 03 juin 2015

P. J. : **1 dossier**  
**Récépissé de déclaration**

Monsieur le Maire,

J'accuse réception du dossier de déclaration, au titre du code de l'environnement (Loi sur l'Eau), concernant l'opération suivante :

**Projet de forages pour la pose de piézomètres temporaires sur les communes de BERIG-VINTRANGE et NELLING**

Ce dossier a été déposé par : **SYNGENTA FRANCE SAS**

Je vous transmets, sous ce pli, pour information :

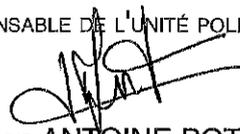
- un exemplaire du dossier de déclaration,
- un exemplaire du « **récepissé de déclaration n°57-2015-00029** » en date du 21 avril 2015, accompagné du courrier de notification.

Conformément à la réglementation en vigueur, je vous remercie d'afficher en mairie durant une période de un mois minimum, copie du récepissé de déclaration.

A l'issue de cette période, vous voudrez bien me retourner un certificat d'affichage précisant les dates de publication.

Je vous prie de croire, Monsieur le Maire, à l'assurance de ma considération distinguée.

LA RESPONSABLE DE L'UNITÉ POLICE DE L'EAU

  
VALÉRIE ANTOINE-POTIER